Imaginez le fleuve

de vos rêves,

Participation

Conseil de développement

Quels aménagements pour demain?

Répondez au questionnaire







1.4	





COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 3 octobre 2024









LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VOUS DONNE LA PAROLE :

« Imaginez le Fleuve de vos rêves »

Le Conseil de développement de GrandAngoulême s'affiche dans les abris bus de l'agglomération pour une campagne de communication intitulée « Imaginez le Fleuve de vos rêves ». L'objectif de cette campagne est d'interpeller sur le Fleuve et ses aménagements possibles en proposant aux habitantes et habitants de répondre à un court questionnaire en ligne.







En octobre 2023, GrandAngoulême a saisi le Conseil de développement autour de la thématique « Le Fleuve Charente et ses affluents comme éléments de cohésion territoriale ». Dans ce cadre, une méthode de travail exploratoire est menée par le groupe projet en charge du sujet :

- réunions en marchant,
- découverte d'une partie du « Sentier métropolitain »,

Conseil de développement de GrandAngoulême

25 Bd Besson Bey - 16023 ANGOULEME CEDEX 05 45 93 08 28 - conseildedeveloppement@grandangouleme.fr www.codevgrandangouleme.fr rencontre avec les habitantes et habitants du territoire.

La volonté du Conseil de développement est d'appréhender la thématique en expérimentant et en allant recueillir l'avis des citoyennes et citoyens.

Créer la rencontre avec les habitantes et habitants du Grand Angoulême

Les membres du groupe projet Fleuve ont choisi d'aller à la rencontre des premiers concerné·es par le Fleuve Charente : les habitant·e.s du territoire. Le dimanche 2 juin, à l'occasion de **La Touvre en fête**, et avec le concours des communes organisatrices, les membres ont pu se déplacer sur la commune de Ruelle-sur-Touvre pour échanger avec les personnes. L'enjeu était double : faire connaître le Conseil de développement et donner la parole à celles et ceux qui le souhaitaient sur le thème du Fleuve Charente.

Un court questionnaire a été proposé aux participant-e-s : 59 personnes ont accepté de répondre et ont ainsi fait part de leur expérience autour du Fleuve, et également des sujets qui leur semblent prioritaires. L'objectif pour le Conseil de développement est ainsi d'identifier les pratiques et préoccupations prioritaires.

Recueillir la parole

Le Conseil de développement poursuit cette expérience de rencontre et recueil de la parole citoyenne autour d'une campagne de communication débutée le 1er octobre avec un affichage dans les abris bus.

Plusieurs visuels ont été réalisés autour des thématiques du sport, des loisirs et de la nature sur des communes traversées par le Fleuve. Une attention a été portée à la représentation de l'environnement urbain et également rural.

Les personnes sont invitées à participer au court questionnaire via le QR Code inséré sur les affiches. Des flyers seront distribués dans les mairies et équipements de l'agglomération. Le questionnaire est accessible tout le mois d'octobre sur les réseaux sociaux et site internet du Conseil de développement.

Le questionnaire est accessible sur le site du conseil de développement http://www.codevgrandangouleme.fr/blog/fleuve-charente/ et sur les réseaux sociaux : Facebook et Linkedin.



LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Qui? Quoi? Comment?

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération).

C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux.

Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élu·e·s. Il émet des avis sur les politiques publiques menées par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Aujourd'hui, plus de 50 membres participent aux travaux du Conseil de développement et agissent pour renforcer la participation citoyenne sur le territoire.

Deux coordinations, nationale et régionale, permettent au Conseil de développement de renforcer ses liens avec les autres Conseils de développement régionaux. Ce sont des lieux de partage d'expérience, de diffusion des avis et de travail en commun. Au niveau régional, une coordination permet de renforcer l'action des Conseils de développement et de tisser des liens avec le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) Nouvelle-Aquitaine.

En 2024, le Conseil de Développement a rendu 2 avis :

- Alimentation agriculture : De la récolte à la popote
- Après-crises

Les groupes projets en cours : Eau, Mobilité, Cartéclima ! et le Fleuve Charente

Les deux coprésidents du Conseil de développement sont :

Philippe MONJARRET, Coprésident Marie-Madeleine VINCENT, Coprésidente

CONTACT PRESSE

Aude JUILLOT, Directrice du Conseil de développement 06 22 97 66 99 a.juillot@grandangouleme.fr Christine PRECIGOUT, Chargée de communication et d'animation 06 27 13 37 00 ° c.precigout@grandangouleme.fr

